

Annexe 65

Publique

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

A/ 105/13
25/01/2014

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par la République de Côte d'Ivoire devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

— Oui

— Je trouve que c'est comme ça

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de Mme Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

— non /

Numéro ou Nom de la victime :
Date :

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

— non, il y'a trop de procédures de gens de gbagbo qu'on a pas fini de juger à plus forte raison de juger Mme Gbagbo donc cela ressemble à la politique

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

— non !

Numéro ou Nom de la victime : A/105/13
Date : 25/01/2014

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre Mme Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

- elle voulu nous tuer, donc elle doit payer